

Les _____ de _____ heures à _____ heures

Observations de M^{me} Martine PIZOT, 56 avenue de la République, 38520 LE BOURG d'ORSAIS /martine.pizot@orange.fr
 Ces questionnements ont formulés en tant qu'habitant de Le Bourg d'Orsa
 1/ Sur l'inondabilité de la plaine de Bourg d'Orsa :

Selon certains, outre les crues, elle peut être due à une remontée des eaux : ce phénomène aurait été constaté par le passé chaque fois que Keller aujurement la hauteur des barrages sur la Romanche. A l'époque, l'Etat aurait fixé à 70.1 m la cote des barrages à l'aval de Bourg d'Orsa pour éviter le reflux. Il semblerait que le nouvel ouvrage de l'EDF fournirait atteindra 70.9 m. Si c'est le cas, a-t-on des éléments sur l'impact d'une crue charriant des troncs ; usque t-on une inondation de ce type, par reflux ? De plus quel quel en serait l'impact sur la nappe phréatique.

2/ Sur le statut des ouvrages hydroélectriques du bassin versant du Brae et de la Romanche.

Y a-t-il des opérateurs autre que l'EDF ? Dans ce cas peut-on communiquer et pourcentage gestion "publique" / "privée" ?
 En cas de privatisations importantes, comment se fera la coordination de opérateurs pour garantir l'intégration de leur actions dans le SAGE ? le 26 Juin 2018
 Merci d'avance pour vos réponses.

Fuz